



Aménagement #Agriculture urbaine

Initiative n°3
Le 8^{ème} Cèdre

Le 8^{ème} Cèdre est un projet d'agriculture urbaine solidaire, pensé et animé selon les principes de la permaculture : prendre soin des gens, prendre soin de la terre et partager équitablement les ressources.

Situé sur les îlots Eugène André et Paul Cazeneuve, il est implanté au sein du 8^{ème} arrondissement de Lyon au cœur de résidences sociales. Le projet réunit plusieurs éléments distincts mais complémentaires : deux parcelles productives de micro-maraîchage, un jardin pédagogique permacole et un potager partagé, un espace de vie sociale ainsi qu'une zone d'expérimentation en phytoextraction.

Fruit d'un partenariat entre le bailleur social GrandLyon Habitat et l'entreprise coopérative Place au Terreau, ce projet pilote à but non-lucratif est précurseur au sein de la métropole lyonnaise.

Il a pour objectif de valoriser les espaces disponibles et répond à des enjeux de renforcement de la mixité sociale, d'accès à une alimentation saine, de biodiversité en ville, de création d'emploi et d'amélioration du cadre de vie.

Lyon (69)
Mise en activité en 2019

#Autonomie alimentaire
#Jardin pédagogique
#Solidarité
#Mixité sociale

MAITRISE D'OUVRAGE : GrandLyon Habitat, Place au Terreau

ACTEURS ET PARTENAIRES: Le Grand Romanesco, Philippe Zerr, Eisenia, Terrain d'entente, Sauvegarde 69, Centre Social des Etats-Unis, Épicerie, Pôle Santé du 8^{ème}, Arthropologia, Biomed, Agence Française pour la Biodiversité, Métropole de Lyon, Racine, Samse, Fondation Emergences, A la source, Maco

COÛTS DE L'OPÉRATION : 204 000 €HT (ingénierie, réalisation, fournitures)

COÛTS DES TRAVAUX : non précisé

SURFACE : 1 600 m² de surface d'exploitation, 600 m² de surface brute de maraîchage, 300 m² de surface nette

PRATIQUE CULTURALE : pleine terre (lasagnes) et hors-sol (jardinières, bacs) avec amendement organique (déchets verts et terreau local) et plants certifiés AB

TYPE DE PRODUCTION : légumes, herbes aromatiques, fruits, fleurs comestibles, arbustes et prairies fleuries





Éléments clés de la démarche

Alimentation

L'espace de 1 600 m² est composé de plusieurs éléments :

- la micro-ferme des États-Unis : 600 m² exploités par un maraîcher ;
- un jardin permacole ;
- une zone d'expérimentations autour de la biodiversité avec notamment une parcelle de phyto extraction.

Un espace de vie sociale (annexe du Centre social des États-Unis) de 150 m² va également voir le jour à proximité des espaces extérieurs cultivés.

Une vente directe hebdomadaire est proposée sur place à la micro-ferme des États-Unis. Un local y est dédié. Une partie des récoltes est distribuée en vente directe aux habitants des résidences, le reste est vendu auprès de différentes épiceries indépendantes.

Un lien a été tissé avec l'épicerie solidaire Epicentre, qui propose une animation par mois à ses bénéficiaires ainsi qu'aux habitants des résidences. Les invendus de la micro-ferme des États-Unis sont achetés par l'épicerie à moitié prix, avant d'être redistribués.

Le maraîcher travaille également avec l'épicerie A la source et l'entreprise Maco.

Economie

Ce projet est en partie financé par le Ministère de la Transition Écologique

et Solidaire, dans le cadre de l'appel à projets « *Mon projet pour la planète* », aux côtés du financeur du bailleur social GrandLyon Habitat et de la Métropole de Lyon. Deux entreprises partenaires ont également accepté de contribuer au projet sous forme de dons en nature : Racine et Samse.

L'objectif premier du projet n'est pas sa rentabilité économique, mais bien son impact social. Cependant, les porteurs de projet ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à proposer un modèle économique viable dans leurs activités respectives.

Le maraîcher urbain prévoit de dégager ½ ETP (Equivalent Temps Plein) sur la surface disponible qui lui est mise à disposition. Il envisage de développer son activité sur un ou plusieurs autres projets d'agriculture urbaine, à proximité.

L'animateur prévoit quant à lui de dégager ½ ETP la première année, pour aboutir à un ETP en 3^{ème} année, après une nécessaire montée en puissance.

Pédagogie

Ce projet est innovant notamment grâce à la présence d'un maraîcher aux pieds de logements sociaux. Le caractère intrinsèquement pédagogique de cette cohabitation nouvelle est important, puisqu'il permet aux résidents, et plus particulièrement aux enfants, de découvrir un métier et des activités la plupart du temps cachés en périphérie des villes.

Le jardin permacole et le potager partagé ont pour objectif de diffuser largement des connaissances autour du jardinage naturel, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine auprès d'une grande diversité de publics.

L'espace de vie sociale, annexe du Centre Social des États-Unis, sera en partie utilisé par l'animateur du jardin permacole, mais il sera aussi un lieu dédié à la promotion de la biodiversité. D'autres associations pourront également y proposer leurs propres ateliers et animations.

Social

La mixité des publics est un point très important du projet. En effet, l'idée première est de faire venir un public du centre ville vers ce secteur excentré de Lyon, afin de favoriser les rencontres et les échanges.

Le Pôle Santé du quartier est également impliqué dans le projet et propose un atelier par mois au coeur du jardin permacole, animé par des médecins du pôle santé. Ces ateliers permettent de faire le lien entre le jardinage et la santé. Des habitants mais aussi des bénéficiaires du pôle santé peuvent y participer gratuitement.

Le projet s'insère dans le cadre plus large de la requalification des espaces extérieurs au sein des résidences Eugène André et Paul Cazeneuve. Les enjeux liés à cette requalification sont importants, et participent de façon notable à l'amélioration du cadre de vie.

Environnement

Dans le cadre du Plan d'Éducation au Développement Durable de la Métropole de Lyon, le 8^{ème} Cèdre et GrandLyon Habitat ont créé le défi Biodiversité, en lien avec l'association Arthropologia et les Archives Municipales de Lyon.

L'objectif est de créer un parcours destiné aux adultes et aux enfants afin de répertorier la biodiversité et de découvrir son évolution au sein du quartier.



Traduction opérationnelle

Gouvernance

Le projet du 8^{ème} cèdre est piloté par 2 comités : un comité opérationnel (Épicentre, Centre Social des États-Unis, Pôle Santé du 8^{ème}, partenaires associés) et un comité institutionnel (Mission Entrée-Est, Mairie du 8^{ème} arrondissement de Lyon, Mairie de Lyon, Métropole de Lyon).

La micro-ferme a été inaugurée officiellement au printemps 2020. Mise en activité depuis peu, la gouvernance de ce projet évolue selon les phases du projet :

- phase 1 (sept. 2018 - sept. 2019) : GrandLyon Habitat et Place au Terreau ;
- phase 2 (sept. 2019 - sept. 2020) : acteurs phase 1 + Centre Social des États-Unis et Philippe Zerr, maraîcher urbain ;
- phase 3 (depuis sept. 2020) : acteurs phase 2 + partenaires du programme pédagogique et les habitants.

Montage juridique et foncier

Le montage juridique est organisé autour d'une convention où le propriétaire est responsable du foncier, mais cette convention d'occupation est temporaire.

Justifiée par une phase d'expérimentation, une convention d'occupation précaire a été établie entre GrandLyon Habitat et le maraîcher. La pérennisation du projet pourra toutefois se faire par le biais d'un bail agricole.

Le foncier est mis gratuitement à disposition du maraîcher mais ce dernier n'est pas rémunéré par GrandLyon Habitat. Pour se rémunérer et payer les charges de fonctionnement (eau, électricité), le salaire du maraîcher repose sur la vente de sa production.

Son modèle économique repose sur un modèle de production biointensif. Une production de légumes nourriciers, périssables et qui poussent rapidement permet de réaliser beaucoup de rotations et de produire davantage au mètre carré. Le maraîcher, Philippe Zerr, y cultive des produits à haute valeur ajoutée (radis, carotte, mesclin, etc.)

Problématiques techniques

Suite à des relevés de Biomedes effectués par GrandLyon Habitat, des problèmes de pollution liés au plomb ont été révélés.

Une zone d'expérimentation en phytoextraction permet de dépolluer le sol par les plantes.



L'agriculture parle à tout monde, elle rassemble aussi bien les anciennes générations que les plus jeunes et ranime progressivement un lien de confiance entre les différents groupes d'habitants du quartier. C'est un outil qui favorise la cohésion au sein du quartier, du moins il apaise certaines tensions existantes grâce au respect porté à l'égard de ce jardin. La plupart des habitants étaient convaincus que cet espace allait être dégradé, ils ne croyaient pas en sa pérennité ; mais malgré ces craintes, les dégradations y sont anecdotiques ou involontaires.

Philippe Zerr, Maraîcher urbain au 8^{ème} Cèdre

Le pari d'installer un agriculteur au sein de résidences de logement social en cœur de Ville a été relevé grâce à l'implication de tous les acteurs du projet. Il a fallu dépasser les difficultés et contraintes existantes et s'adapter en permanence. Pour GrandLyon Habitat, ces nouveaux usages (micro maraîchage et jardin permacole), porteurs de sens pour la ville durable de demain à laquelle nous contribuons, constituent également le socle de nouveaux liens, de nouvelles pratiques et de nouvelles appropriations des espaces par les habitants voisins du maraîcher.

Elodie Morel, Responsable Service Réhabilitation, Direction du Patrimoine et du Cadre de Vie, GrandLyon Habitat



Conseils et retours d'expériences

Les points forts du projets reposent sur plusieurs éléments :

- innovation sociale sur la forme et la localisation du projet ;
- agriculture urbaine envisagée comme un levier de transformation globale ;
- temps important consacré à l'ingénierie et la concertation ;
- approche partenariale étendue et diversifiée.

L'appui des collectivités pour ce type de projet est primordial.

La mobilisation de nombreux acteurs (urbanistes, paysagistes, écologues, bailleur social, habitants) a également permis de croiser les regards sur de nombreuses disciplines et ce, dès la

conception du projet. Cette mobilisation permet d'adapter le projet au contexte, aux enjeux du territoire et aux attentes des usagers.

Un premier bilan est prévu en 2021.

Pour en savoir plus

- **Lucas Blanes**, Co-fondateur de Place au Terreau et Le Grand Romanesco, lucas@placeauterreau.fr ou lucas@legrandromanesco.com ;
- **Philippe Zerr**, Maraîcher urbain du 8^{ème} Cèdre, philippezzerr@gmail.com ;
- Revue de projets "Maraîchage urbain" du 29 septembre 2020 - Ville & Aménagement Durable.

FICHE RÉALISÉE DANS LE CADRE DU BOOK D'INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE 2021 : www.ville-amenagement-durable.org/

